



## Labellisation

L'obtention du label Ekitia constitue un repère vecteur de confiance, tant pour les acteurs du marché que pour les utilisateurs finaux des solutions développées. Toute personne morale, publique ou privée, ayant développé une solution numérique utilisant des traitements de données peut faire la demande de labellisation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre Foire Aux Questions du Label Ekitia disponible [sur notre site internet](#).

## Le processus d'obtention du Label Ekitia

### > Demande

Tout porteur de projet souhaitant obtenir le label en fait la demande auprès d'Ekitia notamment via le site internet [www.ekitia.fr](http://www.ekitia.fr)

### > Questionnaire d'éligibilité

Le porteur de projet s'auto-évaluera en répondant à un questionnaire d'éligibilité qui déterminera si le projet est suffisamment mature pour accéder à la labellisation.

### > Questionnaire en ligne

Le porteur de projet devra répondre à un questionnaire en ligne selon un processus déclaratif ainsi que transmettre les pièces justificatives nécessaires pour attester la véracité des réponses fournies.

### > Évaluation indépendante

L'évaluateur indépendant Good Algo produira un rapport détaillé contenant le résultat de l'évaluation et l'avis positif ou négatif d'obtention du label.

### > Décision d'octroi

Ekitia se basera exclusivement sur cet avis contraignant pour octroyer ou non le Label Ekitia au projet évalué.

